Académie d'origine :	MINISTÈRE DE	L'ÉDUCATION NATION	ALE B	accalauréat o	obtenu (et spécialité):	
	DEMAND	E D'ADMISSIC	\mathbf{N}			
Établissement et ville d'origine :		EN				
Employed et vine d'origine :	CI ACCE I	PREPARATOIR) F I	3.T.S. ou 1	D.U.T. préparé (Spéc	cialité)
	CLASSE I	KEPAKATUIN				
	ATS Ingén	ierie Industriell	$\mathbf{e}^{(1)}$			
		uires d'un B.T.S. ou D.U.T. industriel us conformant aux instructions de la p	age 4)			
Civilité : NOM (2):			Q	ualité deman	ndée ⁽³⁾ : Externe	Nom
Prénoms :					Demi-pensionnaire	Nom de l'élève :
Né(e) le :		Départ. :			Interne Interne-externé	ve :
Adresse (à détailler ci-dessous)			В	· 	OUI NON	
N				Éch	elon:	
					e obligatoire	
			po	our cette C.P	NGLAIS	
Code Postal : Ville :			Si		ment d'une seconde langue	
Pays :					cer l'anglais à l'oral du	
(portable):	☎ (domicile)	:		oncours		
Mél :	@		A	utres prépara	ntions demandées	
Personne responsable Père-Mère-Tuteu	ır ⁽³⁾ :		pa	arallèlement	sur un autre dossier :	
Nom :	Prénom :			u concours p	réparés cette année :	
Adresse (à détailler ci-dessous)			[
Numéro et nom de la rue :						
Code Postal : Ville :						
T :						
Date de la demande d'admission	Signature	de l'étudiant	<u> </u>	Signature de l	la personne responsable	Prénom.
ÉTABLISSEMENTS D'ACC	UEIL DEMANDÉS	PAR ORDRE DE PRÉF	ÉRENCE	(3 VŒ U.	X MAXIMUM) (4)	10m. : .
		Décision				
Nom de l'établissement	t + ville	du	Date et s	ignature	Dossier transféré le	
		chef d'établissement (5)				_
1 ^{er} vœu :						
2° vœu :						
3e vœu :						
					<u> </u>	

AVIS MOTIVÉ DES PROFESSEURS DE LA CLASSE DE B.T.S. OU D.U.T. SUR L'APTITUDE À POURSUIVRE DES ÉTUDES DANS LA CLASSE SOLLICITÉE *

DIGCIDI INIEG	AVIS MOTIVÉ	NOTE attribuée à l'élève	Échelles des notes de la classe		NOM	
DISCIPLINES			Note la + faible	Note la + forte	et signature de professeurs	es
Français						
Langue vivante						
Mathématiques						
Physique						
Matière Technologique I ⁽⁶⁾						
Matière Technologique II ⁽⁶⁾						
	létés sans rature ni utilisation de correcteur blanc				L	
AVIS DONNÉ PAR LE	CONSEIL DE CLASSE		Avis très fa			
			Avis favora			
AVIS DU CHEF D'ÉTA	BLISSEMENT SUR L'APTITUDE À POURSUIV			es preuves	à l'examen [

Date:

Cachet:

CONCLUSION : Avis très favorable – Avis favorable – Sans opposition – Défavorable

NOM:

Signature:

RAPPEL	:	

B.T.S. ou D.U.T. (spécialité)						
Indiquez ci-dessous votre parcou les autres activités et les employe	urs année après année, depuis la classe de s eurs éventuels.	seconde (comprise)	jusqu'à prés	sent. Précisez		
Noms et adr	resses des établissements fréquentés depuis la cla	asse de seconde (comp	orise)			
Année	-	Clas	Classe et section suivies			
scolaire	Établissement	Classe	Section	Langues étudiées		
sera communiquée dans les meill secrétariats des établissements sur Votre admission ne devier	nent appelée sur le fait que la décision d'adm leurs délais possibles et au plus tard fin juin rchargés en cette période de l'année. ndra définitive que lorsque vous aurez trar D.U.T. dont vous devez envoyer la photocopie	. En conséquence, il nsmis au chef d'éta	est inutile d	e solliciter les		
Diplôme obtenu précédemment :		Année :				
Diplôme obtenu précédemment :		Année:				
Diplôme obtenu précédemment :		Année :				

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

I. NOTES EXPLICATIVES POUR REMPLIR LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU DOSSIER

- 1. Pour un dossier en classe ATS Génie civil ou Chimie, Génie des procédés, il faut remplir un dossier spécifique. La procédure pour ces classes est indépendante de ce dossier. Merci de vous reporter à la notice disponible sur leur site.
- Souligner l'initiale du nom à particule.
- 3. Rayer toutes les mentions inutiles.
- 4. Vérifier si l'établissement choisi possède un internat. La qualité d'interne-externé est celle de l'élève qui prend tous ses repas au lycée mais qui loge en ville. Cette qualité ne peut être demandée que dans certains lycées possédant un internat.
- 5. **A**: Admis **R**: Refusé **LS**: Liste Supplémentaire
- 6. IMPORTANT : doivent obligatoirement figurer dans ce tableau les avis des professeurs enseignant dans les disciplines technologiques les plus caractéristiques de chaque B.T.S. ou D.U.T.

Génie civil

II. CONDITIONS D'ADMISSION

Assistance Technique d'Ingénieur

Cette classe préparatoire ATS est réservée aux étudiants titulaires d'un B.T.S. ou D.U.T., issus des secteurs industriels.

B.T.S. D.U.T.

Bâtiment Génie Électrique et Informatique Industrielle

Conception de Produits Industriels Génie Industriel et Maintenance

Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques Génie Mécanique et Productique

Contrôle Industriel et Régulation Automatique Génie Thermique et Énergie

Électrotechnique Mesures Physiques

Génie Optique Qualité, Logistique Industrielle et Organisation

Géomètre-Topographe Réseaux et Télécommunications

Maintenance des Systèmes Science et Génie des Matériaux

Systèmes Numériques EC et IR etc.

Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire

etc.

Le recrutement est fait **SUR DOSSIER** par une commission composée de professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles et ouverte aux représentants des grandes écoles d'ingénieurs, au vu des résultats obtenus en B.T.S. ou I.U.T.

III. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER, À RANGER DANS L'ORDRE SUIVANT :

- 1. Reproduction de tous les bulletins des deux années de B.T.S. ou D.U.T. et relevé des notes du baccalauréat.
- 2. Photocopie de la carte d'identité.
- 3. Trois enveloppes AUTOCOLLANTES au format normal libellées à votre adresse et affranchies au tarif en vigueur.
- 4. Une enveloppe AUTOCOLLANTE au format 229 x 324 mm libellée à votre adresse et affranchie pour un poids de 100g.
- 5. Accusé de réception, ci-joint, à compléter à votre adresse et à timbrer.

IV. DÉPÔT DU DOSSIER

Une fois constitué, ce dossier devra être déposé au secrétariat de l'établissement actuellement fréquenté qui le fera parvenir pour le 19 mai 2017 au secrétariat du premier établissement demandé.

Il est interdit de déposer plusieurs dossiers. Les trois établissements concernés ont mis au point une procédure de circulation des dossiers entre eux garantissant l'objectivité.

V. DEMANDE DE BOURSE

S'informer dans les établissements d'origine.

Lycée Saint ELOI

9, avenue Jules ISAAC - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex

Tél: 04 42 23 44 99 - Fax: 04 42 21 63 63 Mél: ce.0131391s@laix-marseille.fr Mél: s.mahut@lycee-sint-eloi.com Web: http://www.lycee-saint-eloi.com

Lycée Louis RASCOL

10 rue de la République – 81012 ALBI cedex 9 Tél. : 05 63 48 25 02 - Fax : 05 63 48 25 03

Mél.: 0810004p@ac-toulouse.fr

Web: http://www.lycee-rascol.net ou http://atsalbi.free.fr

Lycée Jean JAURÈS

25 rue Charles Lecocq – 95104 ARGENTEUIL Tél. : 01 39 98 50 00 – Fax : 01 39 98 50 01 Mél.: 0950641f@ac-versailles.fr Web: http://lyceejeanjaures-argenteuil.fr

Lycée Philippe DE GIRARD

138 Avenue de Tarascon - 84082 AVIGNON cedex 2 Tél : 04 13 95 10 00 – Fax : 04 90 88 72 46

Mél: ce.0840005z@ac-aix-marseille.fr Web: http://www.campus-avignon.fr

Lycée Jean MOULIN

Avenue des Martyrs de la Résistance – BP 745 – 34521 BÉZIERS Tél. : 04 67 35 58 92 – Fax : 04 67 35 59 39

Mél.: ce.0340011c@ac-montpellier.fr

Web: http://www.citescolairejeanmoulinbeziers.fr

Lycée Gustave EIFFEL

143 cours de la Marne – CS 31237 – 33074 BORDEAUX cedex Tél. : 05 56 33 83 00 – Fax : 05 56 33 83 36

Mél.: ce.0330028b@ac-bordeaux.fr Web: http://www.eiffel-bordeaux.org

7. Lycée Jules FERRY

82, boulevard de la République – CS 30042 – 06414 CANNES cedex Tél. : 04 93 06 52 00 – Fax : 04 93 06 52 05

Mél.: ce.0060014h@ac-nice.fr

Web: http://eole.lycee-jules-ferry.ac-nice.fr/joomla/

Lycée LA FAYETTE

BP 07 - 77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE Tél.: 01 64 69 54 10 - Fax: 01 64 69 54 11 Mél.: ce.0770920g@ac-creteil.fr

Web: http://www.lyceelafayette.fr

Lycée LA FAYETTE

21 bd Robert Shumann - BP 57 63002 CLERMONT-FERRAND cedex Tél.: 04 73 28 08 08 - Fax: 04 73 28 08 42 Mél.: 0630021f@ac-clermont.fr

Web: http://www.lyc-la-fayette.ac-clermont.fr

10. Lycée Isaac NEWTON - ENREA

1 place Jules Verne – 92110 CLICHY-LA-GARENNE

Tél.: 01 41 06 78 78 – Fax: 01 47 37 90 32 Mél.: ce.0920136g@ac-versailles.fr

Web: http://www.lyc-newton-clichy.ac-versailles.fr

11. Lycée Robert DOISNEAU

95 boulevard Jean Jaurès – 91813 CORBEIL-ESSONNES cedex

Tél.: 01 60 88 81 81 - Fax: 01 60 88 46 51 Mél.: 0910620e@ac-versailles.fr Web: http://ats.doisneau.free.fr

12. Lycée Gustave EIFFEL

15 avenue Champollion – BP 17430 – 21074 DIJON cedex

Tél.: 03 80 60 42 12 - Fax: 03 80 60 42 02

Mél.: 0211033j@ac-dijon.fr

Web: http://lyc21-eiffel.ac-dijon.fr/formation/prepa-ats

13. Lycée Pierre MENDÈS FRANCE

2 rue du Haut des Étages – BP 582 – 88021 ÉPINAL cedex Tél. : 03 29 81 21 81 – Fax : 03 29 81 21 98

Mél. : ce.0880021@ac-nancy-metz.fr

Web: http://www4.ac-nancy-metz.fr/cpge-pmf-epinal/

14. Lycée André ARGOUGES

61 rue Léon Jouhaux – 38029 GRENOBLE cedex 2 Tél.: 04 76 44 48 05 – Fax: 04 76 44 91 05

Mél. : ce.0381603L@ac-grenoble.fr Web: http://ats-grenoble.argouges.fr 15. Lycée Léonce VIELJEUX

rue des Gonthières - 17026 LA ROCHELLE cedex 1

Tél.: 05 46 34 79 32 – Fax: 05 46 34 22 28

Mél.: ce.0170029p@ac-poitiers.fr Web: http://www.lycee-vieljeux.fr

Lycées Gabriel TOUCHARD et George WASHINGTON 8 place Washington – BP 22160 – 72002 LE MANS cedex

Tél.: 02 43 50 16 20 - Fax: 02 43 84 51 50

Mél. : ce.0720033v@ac-nantes.fr Web: http://touchard-lycee72.ac-nantes.fr

Lycée Roland GARROS

rue Roland Garros – BP 461 – 97839 LE TAMPON (La Réunion)

Tél.: 262 57 81 00 - Fax: 262 27 94 85 Mél.: ce.9740002j@ac-reunion.fr

Web: http://lycee-roland-garros.ac-reunion.fr/spip/

Lycée Félix LE DANTEC

Rue des Cordiers - BP 80349 – 22303 LANNION Tél : 02 96 05 61 71 – Fax: 02 96 37 12 90

Mél: ce.0220023f@ac-rennes.fr

Web: http://www.lycee-ledantec.ac-rennes.fr/

Lycée César BAGGIO

Boulevard d'Alsace – 59000 LILLE Tél. : 03 20 88 67 88 – Fax : 03 20 88 62 17

Mél.: ce.0590121L@ac-lille.fr

Web: http://www.lyceebaggio.fr/prepa_ats.html

Lycée Édouard BRANLY

25 rue de la Tourvielle – 69332 LYON cedex 05 Tél.: 04 72 16 70 00 – Fax: 04 72 16 70 01

Mél.: 0690128P@ac-lyon.fr Web: http://www.lyceebranly.com

Lycée du REMPART

1 rue du Rempart – 13007 MARSEILLE Tél.: 04 91 14 32 85 - Fax: 04 91 14 32 86 Mél.: ce.0130049h@ac-aix-marseille.fr Web: http://www.lyc-rempart.ac-aix-marseille.fr

Lycée Louis ARMAND

3 boulevard des Nations - BP 2008 - 68058 MULHOUSE cedex

Tél.: 03 89 33 47 80 - Fax: 03 89 33 47 99

Mél.: larmand@univ-mulhouse.fr

Web: http://www.lyc-armand-mulhouse.ac-strasbourg.fr

Lycée Eugène LIVET

16 rue Dufour – 44042 NANTES cedex Tél.: 02 51 81 23 23 - Fax: 02 51 81 23 36

M'el.: ce.0440029T@ac-nantes.fr

Web: http://livet.cpge.free.fr/WATS/?page_id=8

Institut Emmanuel D'ALZON

11 rue Sainte Perpétue - 30020 NÎMES cedex Tél.: 04 66 04 93 00 - Fax: 04 66 04 93 04 Mél.: enseignement.sup@dalzon.com

Web: http://www.dalzon.com/article.jsp?id_article=321

Lycée Marie CURIE

47 boulevard Pierre de Coubertin - 60180 NOGENT-SUR-OISE

Tél.: 03 44 74 31 31 - Fax: 03 44 74 31 01 $M\'el.: ce.0600020 w@ac\hbox{-amiens.fr}$ Web: http://marie-curie.lyc.ac-amiens.fr

Lycée DIDEROT

61 rue David d'Angers - 75019 PARIS Tél.: 01 40 40 36 36 - Fax: 01 40 40 36 74

Mél.: lycee@diderot.org Web: http://www.diderot.org

Lycée JACQUARD

2 rue Bouret – 75019 PARIS

Tél.: 01 44 84 40 00 - Fax: 01 44 84 40 13

Mél.: ce.0750713T@ac-paris.fr Web: http://ats.jacquard.free.fr/

Lycée Yves THÉPOT

28 avenue Yves THÉPOT - BP 61 439 - 29104 QUIMPER Tél : 02 98 90 25 97 – Fax : 02 98 90 47 77

Mél: ce.0290071v@ac-rennes.fr Web: http://www.lycee-thepot.org/ Lycée Marcel CALLO

21 avenue Étienne Gascon – BP 80324 – 35603 REDON cedex

Tél.: 02 99 71 41 33 - Fax: 02 99 72 33 78 Mél.: contact@lyceemarcelcallo.org Web: http://www.lyceemarcelcallo.org

Lycée François ARAGO

1 rue François Arago – 51095 REIMS cedex Tél.: 03 26 06 40 25 – Fax: 03 26 06 65 28

Mél.: ats@lyceearago.net Web: http://lyceearago.net

Lycée JOLIOT-CURIE

144 boulevard de Vitré – BP 80314 – 35703 RENNES cedex 7

Tél.: 02 99 28 81 00 - Fax: 02 99 28 81 01 Mél.: scolarite-postbac0350029s@ac-rennes.fr Web: http://www.lycee-joliot-curie-rennes.ac-rennes.fr

Lycée Blaise PASCAL

5 rue des Emmurées – BP 1105 – 76174 ROUEN cedex Tél. : 02 32 81 58 00 – Fax : 02 32 81 58 17

Mél.: ce.0760095r@ac-rouen.fr

Web: http://pascal-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique15

Lycée Paul ÉLUARD

15-17 avenue Jean Moulin – 93206 SAINT-DENIS cedex

Tél.: 01 49 71 70 00 - Fax: 01 49 40 03 09

Mél.: ce.0930125f@ac-creteil.fr Web: http://www.lyceepauleluard.fr

Lycée Déodat DE SÉVERAC

26 bd Déodat de Séverac – BP 97612 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Tél.: 05 62 13 17 00 - Fax: 05 61 59 40 79

M'el.: 0310044e@ac-toulouse.frWeb: http://deodat.entmip.fr

Lycée Jules FERRY

29 rue du Maréchal Joffre – 78000 VERSAILLES Tél.: 01 39 20 11 60 - Fax: 01 39 20 11 61

Mél.: 0782565p@ac-versailles.fr

Web: http://www.lyc-ferry-versailles.ac-versailles.fr

Accusé de réception : découper le coupon, rabattre et coller les deux volets. Compléter, affranchir, et joindre au dossier.

Numéro de correspondance à rappeler lors de toute correspondance : Le: La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siègé. En cas d'admission, vous aurex à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire. W		
Le : La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notiffée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous surez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire.	au tarif	
La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notiffée dès que les commissions pédagogiques auront siègé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire.		I
Le : La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire.	M	
Le : La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire.		
Le : La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date		
Le : La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date		
	d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date	css c
Numéro de correspondance à rappeler lors de toute correspondance :	Ге:	
	néro de correspondance à rappeler lors de toute correspondance :	un_N
En classe de : CPGE ATS	Slasse de : CPGE ATS	Еп с
De l'élève :	,éjève :	D¢ I
Le proviseur du lycée accuse réception du dossier de candidature	Le proviseur du lycée accuse réception du dossier de candidature	
VCCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'ADMISSION	CORE DE RECELHON DE DY DEWYNDE D.YDWIRRION	DO∀